



Conseil national
de l'information statistique

Paris, le 7 janvier 2011 – n°4/D030

**Compte rendu de la cinquième réunion
du groupe de travail sur la diffusion des données du recensement de la population
du 25 novembre 2010**

Président : Marcel BELLION (délégué général de la FNAU)

Rapporteurs : Marie-Hélène BOULIDARD (directrice de l'observatoire évaluation)
Philippe CLAIRET (chargé de mission à l'Insee)

Destinataires : Les membres du groupe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis : Timbre D030 - 18, Bd. A. Pinard 75675 PARIS Cedex 14 – Tél. : 01 41 17 52 62 – Fax : 01 41 17 55 41 – secretariat-general@cnis.fr – www.cnis.fr

Liste des participants

Prénom	Nom	Organisme
Pierre	AUDIBERT	Insee
Marcel	BELLIOT	Fédération nationale des agences d'urbanisme
Marie-Hélène	BOULIDARD	Directrice Observatoire-évaluation
Camille	BOURON	Communauté d'agglomération de la Rochelle
Gilles	BOUTONNET	BNP Paribas
Sophie	BURDIN	Mairie de Saint-Etienne du Rouvray
Marie-Hélène	COUSIN	Agence d'urbanisme région havraise
Jean-Philippe	DAMAIS	
Thérèse	FERRE	Insee
Sylvie	GILLOUX	Mairie de Nantes
Marie-Pierrette	GIRAUD	Cnis
Marie-Hélène	KEROUANTON	DIACT
Etienne	KOSIANSKI	Mairie de Gennevilliers
Alexandre	KYCH	CNRS
Sébastien	LE CORRE	Université de Toulouse
Jean-Luc	LIPATZ	Insee
Hervé	MARTIN-QUINQUIS	Ville de Sevrans
Lisa	MERLOT	Mairie de Nanterre
Brigitte	MICHEL	Insee
Edmond	PRETECEILLE	Observatoire sociologique du changement

Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction en ligne de juillet 2010

Le document de synthèse des résultats de cette enquête a été transmis aux membres avant la réunion, M. Clairet en rappelle les principaux éléments. Le message essentiel à retenir est un meilleur accompagnement de l'internaute dans sa recherche, et la difficulté qu'ont les internautes à entrer dans la logique des produits offerts en page d'accueil. En revanche, les experts qui fréquentent régulièrement le site n'ont pas de problème. Une fois que les internautes sont entrés dans les produits, ils sont satisfaits. Quelques progrès sont à faire pour la rubrique aide et la foire aux questions, ce qui rejoint la nécessité d'accompagnement de la recherche.



"Enq en ligne RP
cnis_nov2010.pdf"

Réunion du sous-groupe le 8 septembre 2010

Le président avait sollicité les membres qui le souhaitent pour une séance de travail sur l'interactivité dans le site du recensement. Mme Boulidard commente l'essentiel des travaux qui ont été menés en partie grâce aux résultats de l'enquête déjà exploitée début septembre. Le compte rendu de cette séance propose dix suggestions pour améliorer le site :

➤ **P1.** Imaginer, s'agissant de raccourcir la distance entre la donnée et sa définition, au passage du pointeur sur le titre d'un tableau et/ou sur les entêtes de ligne ou de colonne, l'ouverture d'une fenêtre interactive avec présentation

- d'une définition littérale courte et du lien vers la fiche pdf complète correspondante

d'une alerte en cas de changement de concept et/ou de définition par rapport à 1999 (âge, activité, emploi, nationalité) et du lien avec le § méthodologique de la fiche pdf complète présentant les dits changements.

➤ **P2.** Réinvestir les propositions faites en 2005 dans le rapport du précédent groupe de travail dit rapport « Giblin » à savoir, le principe d'un code couleur selon le niveau de précision des données. Afin de ne pas trop alourdir le visuel, seules les données jugées les plus fragiles pourraient être repérées en rouge ou orange selon leur degré de fragilité.

➤ **P3.** Multiplier les types d'accès, alors qu'actuellement seul un accès par type de produits est proposé : 3 entrées sont proposées pour une recherche multi critères avec au minimum un seul critère obligatoire sans ordre de précellence, entrée par territoire, par thématique et par type de produit, voire à l'avenir une 4^{ème} entrée par année de recensement, le dernier millésime s'affichant par défaut..

➤ **P4.** Conserver l'accès géographique par saisie directe du nom du territoire recherché mais offrir aussi la possibilité d'une sélection pas à pas questionnant d'abord sur le niveau géographique recherché puis fournissant une liste nominative pour le niveau retenu (type module de recherche géographique pour les données du RP99). Le niveau EPCI sera intégré ici comme un niveau géographique à part entière.

➤ **P5.** Introduire le choix possible selon la même procédure d'un territoire de comparaison. Les données livrées à l'issue de la recherche seraient produites parallèlement pour le territoire étudié et le territoire de référence ; leur affichage simultané restant à imaginer.

➤ **P6.** Pouvoir recomposer en ligne, par agrégation de communes, un territoire adhoc non prédéfinis et pouvoir mémoriser ce découpage dans la perspective d'une consultation ultérieure.

➤ **P7.** Permettre l'accès à quelques grands indicateurs (5 ou 6) à l'infracommunal (IRIS) à partir de cet accès direct par niveau géographique. En effet la question se pose de donner ici l'accès direct, rapide et facile au niveau infracommunal compte tenu des précautions d'usage particulièrement importantes que requièrent l'utilisation de ces données. Le fait actuellement d'en complexifier l'accès par le téléchargement en limite a priori l'usage aux utilisateurs experts qui savent alors prendre en compte les calculs de précision qui s'imposent. Néanmoins, quelques données essentielles telles que Population

municipale, population des ménages, logements, résidences principales, population active pourraient être proposées en accès direct.

- **P8.** Expliciter, par l'ouverture d'une fenêtre interactive attachée à chaque thématique, le domaine couvert par la thématique par une définition courte et concrète.
- **P9.** Réinterroger les appellations pour s'assurer de leur caractère explicite et non ambigu. Notamment, remplacer l'appellation « données téléchargeables » par « bases de données » toute l'offre de données correspondant à des « données téléchargeables ».
- **P10.** Pour la documentation, proposer une recherche guidée pas à pas par questionnement de l'internaute.

Le compte rendu complet propose des solutions plus précises sur certains de ces points.



"Reunion du
08092010 V DEF MHI

Questions ou remarques des membres du groupe :

M. Kych constate les difficultés qu'il y a à proposer à la fois des requêtes et des bases de données. Il faudrait afficher les deux possibilités sur la même page.

Mme Michel répond que l'Insee a déjà engagé une refonte de la page d'accueil et que celle-ci proposerait effectivement les entrées thématiques et géographiques pour la requête et aussi l'entrée par bases de données. Les onglets actuels - entrée par produit - seraient conservés pour les habitués.

M. Belliot demande comment l'Insee est en phase avec les travaux du groupe pour les évolutions ?

M. Audibert précise que l'Insee prend en compte au fur et à mesure des versions les propositions du groupe sur certains points sans attendre le rapport final à partir duquel il mènera une réflexion complète. Une trentaine de modifications ont été réalisées depuis la version de juillet 2009.

M. Damais signale deux ou trois difficultés. La première porte sur l'ancienneté du logement. Il n'est pas possible de savoir quel est le profil des nouveaux arrivants et en particulier leur âge..

M. Kosianski regrette que sur les bases IRIS, aucune comparaison ne soit offerte avec 1999. Il y a aussi un décalage d'un an pour les tranches d'âge entre le fichier logement (INP3M) et le fichier individus. Enfin Mme Merlot déplore un accès aux cartes pas particulièrement aisé, un lien insuffisamment mis en évidence entre site recensement et portail géographique et s'interroge sur la possibilité de recomposer un territoire personnalisé. Pour des questions relativement techniques et pointues, M. Audibert précise qu'il s'agit de formuler les questions par écrit à l'Insee.

Au sujet de l'infra communal, M. Audibert signale que les IRIS en formats vecteurs sont en cours de mise à jour en coopération avec l'IGN, mais il n'est pas possible de fournir une date précise en raison des contrôles nécessaires qui sont en cours et dont l'échéance ne peut être précisée, Il faut ensuite effectuer les corrections. M. Lipatz précise que les indicateurs sur les ZUS n'ont pu être mis en ligne cet été comme prévu en raison de difficultés cumulées sur les données et les moyens consacrés à cette opération.

M. Damais signale les difficultés pour suivre le zonage intercommunal. En réponse, l'Insee précise qu'on doit prendre une date de référence unique pour toute la géographie du recensement. Tous les résultats des EPCI sont affichés, les modifications après le 1^{er} janvier de l'année de référence ne sont évidemment pas pris en compte.

M. Martin-Quiquis rappelle que le groupe n'a pas traité à ce jour de la question évoquée au début de nos travaux de la diffusion de données sur la strate des adresses nouvelles recensées exhaustivement.

Le recensement et les SIG (systèmes d'information géographique) - M. Le Corre

M. Le Corre, maître de conférence, géographe à l'université de Toulouse a présenté comment la diffusion du recensement pourrait progresser pour les gestionnaires de SIG, en montrant quelques réalisations à l'étranger et en particulier Statistiques Canada. Il s'agit de mieux accompagner l'utilisateur, de mieux lier les fichiers et leur description dans des métadonnées, ainsi que de trouver des formules de services plus intégrées pour les professionnels qui se serviraient directement auprès du producteur. Il remarque en particulier que la fraîcheur des données et le volume des données mises en ligne est un souci constant de l'Insee et qui doit être salué, mais que des progrès dans l'accompagnement des données avec des métadonnées et leur référencement pour les rendre mieux utilisables seraient souhaitables.

L'utilisation des SIG repose aujourd'hui largement sur les webservices géographiques ; Les données images et vectorielles sont envoyées directement par des serveurs au SIG client. Les données attributaires subissent cette même mutation, expliquant ainsi l'importance des métadonnées. Ce virage est largement perceptible auprès de nombreux diffuseurs, comme Stat Canada, la Banque mondiale etc..

Face à cette révolution, l'INSEE, fournisseur important, se trouve dans une situation difficile. La construction d'un entrepôt de données où les fichiers sont stockés est effective, tout ou presque étant accessible. Cependant, la qualité, la durée de vie, ou le niveau scalaire de la donnée, qui sont des notions prégnantes dans l'utilisation des SIG, sont encore trop peu lisibles par l'utilisateur.

La diffusion de résultat et le porté à connaissance ne pouvant se satisfaire d'une simple mise à disposition, il conviendrait d'intégrer la notion de service web dans la politique de diffusion.

Extrait des principaux éléments de la présentation de M. Le Corre (voir en pièce jointe).



CNIS SLC def.pdf
(834 Ko)

Diffusion infra communale de zones à façon

Le service sera mis en place mi-2011, une brève présentation du service est en ligne à la rubrique [calendrier/produits](#) du recensement sur insee.fr. Mme Ferré, responsable du projet, présente la maquette et simule une demande d'un ayant-droit pour l'accès au service. En effet, le module cartographie de l'application est opérationnel. En revanche, le module de calcul des données est encore en cours de mise au point. Le système est compatible avec les formats utilisés couramment. M. Audibert rappelle que l'accès au service sera réservé aux organismes ayant droit en référence à l'arrêté de diffusion, ceux-ci auront à signer une licence, les demandes seront facturées avec un forfait de base de 300 euros à l'inscription et ensuite un tarif par demande, incluant le nombre de zones : $50 + (n-1)30$ par demande, n étant le nombre de zones pour lesquels les résultats sont fournis. Les résultats sont des indicateurs semblables à ceux disponibles sur les IRIS. La facturation sera annuelle. Il est rappelé que le service n'est fourni que pour des zones de plus de 1 000 logements et sous réserve de la qualité des données.

Rapport du groupe : projet de plan détaillé.

M. Clairet et Mme Bouldard ont fourni un projet de plan détaillé du rapport ayant reçu l'aval du président. M. Belliot sollicite les remarques sur le contenu de ce projet. M. Prêteceille souhaite que soit mentionné le rôle de l'université pour la formation des étudiants dans l'utilisation des données du recensement et à ce titre souhaite que le dialogue Insee/université soit développé pour garantir la bonne appropriation des données par les enseignants pour le bénéfice des étudiants. Il est suggéré aussi de supprimer le paragraphe sur les applications pour téléphones qui n'ont jamais été abordés dans le groupe.

M. Belliot demande à ce que les membres du groupe envoient dans la quinzaine leurs remarques écrites à M. Clairet ou Mme Bouldard sur les points techniques dont ils souhaiteraient la mention. Ensuite les

membres recevront un projet de rapport sur lequel ils voudront bien faire leur remarques par messagerie. Un délai sera laissé pour cela. Après cette consultation, un nouveau rapport sera transmis pour la réunion finale du groupe, rapport que nous validerons en séance.

Questions diverses

Les chercheurs présents évoquent de nouveau la question des conditions de fourniture des produits sur mesure à l'usage des chercheurs. Il était question de produits sur mesure « recherche » mais aucune suite n'a été donnée à ce projet. De ce fait, les conditions d'accès sont réduites par rapport à 1999. De même il n'y a pas de nouvelle des fichiers détail spécifiques aux chercheurs. M. Audibert s'étonne que les chercheurs disent qu'il y a un recul par rapport à 1999 alors que l'Insee fournit plus aux chercheurs pour le présent recensement. En effet les dispositions prises concernant le public des chercheurs à commencer par l'accès aux données détail via le Centre d'accès sécurisé et les autres dispositions concernant les fichiers de production et de recherche sur d'autres sources sont des progrès notoires qui correspondent aux souhaits du monde de la recherche. Il doit y avoir un malentendu ou des dispositions prévues qui ne sont pas mises en œuvre dans les faits. M. Audibert souhaite que soient levées toutes les ambiguïtés lors d'une réunion ad hoc qu'il va susciter très prochainement.

La prochaine réunion, séance de clôture des travaux du groupe, est fixée le **16 mars 2011** matin.